RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00553
Numéro SIREN : 400 926 879
Nom ou dénomination : A+ARCHITECTURE SARL

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 16014

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 625	1 625				
	Fonds commercial (1)	120 390		120 390	120 390		
	Autres immobilisations incorporelles	85 752		85 752	85 752		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 966	4 133	2 833	2 833		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 000		4 000	4 000		
	Total II	**218 749**	**5 758**	**212 991**	**212 991**		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	37 486		37 486	568 245	530 760-	93.40-
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 295 036	9 855	3 285 181	1 670 729	1 614 452	96.63
	Autres créances	185 182		185 182	804 028	618 846-	76.97-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	6 075		6 075	6 075		
	Disponibilités	1 079 113		1 079 113	1 134 853	55 740-	4.91-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 778		3 778	4 169	392-	9.39-
	Total III	**4 606 670**	**9 855**	**4 596 815**	**4 188 099**	**408 715**	**9.76**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**4 825 419**	**15 613**	**4 809 805**	**4 401 090**	**408 715**	**9.29**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 000
(3) Dont à plus d'un an

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 000	46 000	46 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 601	4 601		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 788 674	1 788 674		
	Report à nouveau	98 540	98 540		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 067 148	1 250 574	183 426-	14. 67-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 004 963	3 188 388	183 426-	5. 75-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	120	168	48-	28. 38-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 526	415 451	264 076	63. 56
	Dettes fiscales et sociales	819 693	796 732	22 961	2. 88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	259 248	351	258 896	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	46 255		46 255	
	Total IV	1 804 843	1 212 702	592 141	48. 83
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 809 805	4 401 090	408 715	9. 29
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 804 843	1 212 702		

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 586 253		7 586 253	6 014 662	1 571 591	26. 13
Chiffre d'affaires NET	7 586 253		7 586 253	6 014 662	1 571 591	26. 13
Production stockée			530 760-	110 421	641 181-	580. 67-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			744	7 956	7 211-	90. 64-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			75 569	99 278	23 709-	23. 88-
Autres produits			45	25	20	81. 26
Total des Produits d'exploitation (I)			7 131 852	6 232 342	899 510	14. 43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 546 057	2 014 317	531 741	26. 40
Impôts, taxes et versements assimilés			108 095	93 033	15 061	16. 19
Salaires et traitements			2 285 351	1 846 869	438 482	23. 74
Charges sociales			781 259	592 758	188 500	31. 80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 800	3 222	1 578	48. 96
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 958	50 060	48 102-	96. 09-
Total des Charges d'exploitation (II)			5 727 519	4 600 260	1 127 259	24. 50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 404 332	1 632 082	227 749-	13. 95-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 474	5 168	7 306	141. 37
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	12 474	5 168	7 306	141. 37
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change		60	60-	100. 00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		60	60-	100. 00-
2. Résultat financier (V-VI)	12 474	5 108	7 366	144. 21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 416 807	1 637 190	220 383-	13. 46-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 972	19 972-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		50 028	50 028-	100. 00-
Total VII		70 000	70 000-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 392	16 339	5 948-	36. 40-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 392	16 339	5 948-	36. 40-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 392-	53 661	64 052-	119. 37-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	339 267	440 277	101 010-	22. 94-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 144 326	6 307 510	836 816	13. 27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 077 178	5 056 936	1 020 242	20. 18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 067 148	1 250 574	183 426-	14. 67-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 809 805.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 586 253.21 Euros et dégageant un bénéfice de 1 067 148.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant, ni l'évènement Covid-19, ni la guerre en Ukraine n'a eu d'incidence significative sur l'activité et le résultat de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	207 767		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 966		
TOTAL	6 966		
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	4 000		
TOTAL	4 015		
TOTAL GENERAL	218 749		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			207 767	207 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 966	6 966
TOTAL			6 966	6 966
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			4 000	4 000
TOTAL			4 015	4 015
TOTAL GENERAL			218 749	218 749

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 625			1 625
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 133			4 133
TOTAL	4 133			4 133
TOTAL GENERAL	5 758			5 758

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 277	4 800	3 222		9 855
TOTAL	8 277	4 800	3 222		9 855
TOTAL GENERAL	8 277	4 800	3 222		9 855
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 800	3 222		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 000	4 000	
Clients douteux ou litigieux	17 585	17 585	
Autres créances clients	3 277 451	3 277 451	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 940	1 940	
Impôts sur les bénéfices	81 872	81 872	
Taxe sur la valeur ajoutée	85 772	85 772	
Groupe et associés	9 368	9 368	
Débiteurs divers	6 230	6 230	
Charges constatées d'avance	3 778	3 778	
TOTAL	3 487 996	3 487 996	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	120	120		
Fournisseurs et comptes rattachés	679 526	679 526		
Personnel et comptes rattachés	55 195	55 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	181 037	181 037		
Taxe sur la valeur ajoutée	567 671	567 671		
Autres impôts taxes et assimilés	15 790	15 790		
Autres dettes	259 248	259 248		
Produits constatés d'avance	46 255	46 255		
TOTAL	1 804 843	1 804 843		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	16. 0000	2 875			2 875

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
PRESENTATION CLIENTELE	78 000			78 000	
CONTRATS MARCHE SERM	7 752			7 752	
FONDS DE COMMERCE TOULOUSE			120 390	120 390	
Total	85 752		120 390	206 142	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	1 625	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	2/3 ANS
Mobilier	Linéaire	N/A

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production selon l'application d'une marge moyenne dégagée sur les dix dernières années.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	615 935
Autres créances	1 940
Disponibilités	1 902
Total	619 777

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 068
Dettes fiscales et sociales	105 924
Autres dettes	257 795
Total	1 025 908

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 778
Total	3 778
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	46 255
Total	46 255

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	23
Agents de maîtrise et techniciens	23
Total	46

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		9 368

Les créances et dettes concernant les entreprises liées se détaillent comme suit :
- Dettes fournisseurs pour 14538.20 euros
- Créances clients pour 230.40 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7800 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Caution bancaire datant de 2005	7 906
Total	7 906

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice au vue d'une moyenne d'âge des salariés inférieure à 40 ans.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Franchise sinistre Assurance	10 392	671800
Total	10 392	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Prise en charge formations	1 905
Prise en charge ind journalières Cpam et prévoyance	2 211
Refacturation intragroupe	68 230
Total	72 346

SARL SARIE
181 chemin de Chipre
34725 Saint Felix de Lodez

A+ARCHITECTURE
Société à responsabilité limitée au capital de 46 000 €

220 rue du Capitaine Pierre Pontal
34000 MONTPELLIER

400 926 879 RCS MONTPELLIER
SIRET 400 926 879 00059

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée de la société A+ARCHITECTURE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A+ARCHITECTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes,, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
 Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier le 29 juin 2023.

Le Commissaire aux Comptes
SARIE

Sabine RIGONI,
Commissaire aux Comptes

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 625	1 625				
	Fonds commercial (1)	120 390		120 390	120 390		
	Autres immobilisations incorporelles	85 752		85 752	85 752		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 966	4 133	2 833	2 833		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 000		4 000	4 000		
	Total II	218 749	5 758	212 991	212 991		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	37 486		37 486	568 245	530 760-	93. 40-
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 295 036	9 855	3 285 181	1 670 729	1 614 452	96. 63
	Autres créances	185 182		185 182	804 028	618 846-	76. 97-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	6 075		6 075	6 075		
	Disponibilités	1 079 113		1 079 113	1 134 853	55 740-	4. 91-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 778		3 778	4 169	392-	9. 39-
	Total III	4 606 670	9 855	4 596 815	4 188 099	408 715	9. 76
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 825 419	15 613	4 809 805	4 401 090	408 715	9. 29

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 000
(3) Dont à plus d'un an

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 000	46 000	46 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 601	4 601		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 788 674	1 788 674		
	Report à nouveau	98 540	98 540		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 067 148	1 250 574	183 426-	14.67-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 004 963	3 188 388	183 426-	5.75-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	120	168	48-	28.38-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 526	415 451	264 076	63.56
	Dettes fiscales et sociales	819 693	796 732	22 961	2.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	259 248	351	258 896	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	46 255		46 255	
	Total IV	1 804 843	1 212 702	592 141	48.83
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 809 805	4 401 090	408 715	9.29
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 804 843	1 212 702		

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 586 253		7 586 253	6 014 662	1 571 591	26. 13
Chiffre d'affaires NET	7 586 253		7 586 253	6 014 662	1 571 591	26. 13
Production stockée			530 760-	110 421	641 181-	580. 67-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			744	7 956	7 211-	90. 64-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			75 569	99 278	23 709-	23. 88-
Autres produits			45	25	20	81. 26
Total des Produits d'exploitation (I)			7 131 852	6 232 342	899 510	14. 43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 546 057	2 014 317	531 741	26. 40
Impôts, taxes et versements assimilés			108 095	93 033	15 061	16. 19
Salaires et traitements			2 285 351	1 846 869	438 482	23. 74
Charges sociales			781 259	592 758	188 500	31. 80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 800	3 222	1 578	48. 96
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 958	50 060	48 102-	96. 09-
Total des Charges d'exploitation (II)			5 727 519	4 600 260	1 127 259	24. 50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 404 332	1 632 082	227 749-	13. 95-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 474	5 168	7 306	141. 37
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	12 474	5 168	7 306	141. 37
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change		60	60-	100. 00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		60	60-	100. 00-
2. Résultat financier (V-VI)	12 474	5 108	7 366	144. 21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 416 807	1 637 190	220 383-	13. 46-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 972	19 972-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		50 028	50 028-	100. 00-
Total VII		70 000	70 000-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 392	16 339	5 948-	36. 40-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 392	16 339	5 948-	36. 40-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 392-	53 661	64 052-	119. 37-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	339 267	440 277	101 010-	22. 94-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 144 326	6 307 510	836 816	13. 27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 077 178	5 056 936	1 020 242	20. 18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 067 148	1 250 574	183 426-	14. 67-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 809 805.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 586 253.21 Euros et dégageant un bénéfice de 1 067 148.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant, ni l'évènement Covid-19, ni la guerre en Ukraine n'a eu d'incidence significative sur l'activité et le résultat de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	207 767		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 966		
TOTAL	6 966		
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	4 000		
TOTAL	4 015		
TOTAL GENERAL	218 749		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			207 767	207 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 966	6 966
TOTAL			6 966	6 966
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			4 000	4 000
TOTAL			4 015	4 015
TOTAL GENERAL			218 749	218 749

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 625			1 625
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 133			4 133
TOTAL	4 133			4 133
TOTAL GENERAL	5 758			5 758

SARL A+ ARCHITECTURE
34000 MONTPELLIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 277	4 800	3 222		9 855
TOTAL	8 277	4 800	3 222		9 855
TOTAL GENERAL	8 277	4 800	3 222		9 855
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 800	3 222		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 000	4 000	
Clients douteux ou litigieux	17 585	17 585	
Autres créances clients	3 277 451	3 277 451	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 940	1 940	
Impôts sur les bénéfices	81 872	81 872	
Taxe sur la valeur ajoutée	85 772	85 772	
Groupe et associés	9 368	9 368	
Débiteurs divers	6 230	6 230	
Charges constatées d'avance	3 778	3 778	
TOTAL	3 487 996	3 487 996	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	120	120		
Fournisseurs et comptes rattachés	679 526	679 526		
Personnel et comptes rattachés	55 195	55 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	181 037	181 037		
Taxe sur la valeur ajoutée	567 671	567 671		
Autres impôts taxes et assimilés	15 790	15 790		
Autres dettes	259 248	259 248		
Produits constatés d'avance	46 255	46 255		
TOTAL	1 804 843	1 804 843		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	16. 0000	2 875			2 875

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
PRESENTATION CLIENTELE	78 000			78 000	
CONTRATS MARCHE SERM	7 752			7 752	
FONDS DE COMMERCE TOULOUSE			120 390	120 390	
Total	85 752		120 390	206 142	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	1 625	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	2/3 ANS
Mobilier	Linéaire	N/A

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production selon l'application d'une marge moyenne dégagée sur les dix dernières années.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	615 935
Autres créances	1 940
Disponibilités	1 902
Total	619 777

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 068
Dettes fiscales et sociales	105 924
Autres dettes	257 795
Total	1 025 908

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 778
Total	3 778
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	46 255
Total	46 255

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	23
Agents de maîtrise et techniciens	23
Total	46

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		9 368

Les créances et dettes concernant les entreprises liées se détaillent comme suit :
- Dettes fournisseurs pour 14538.20 euros
- Créances clients pour 230.40 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7800 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Caution bancaire datant de 2005	7 906
Total	7 906

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice au vue d'une moyenne d'âge des salariés inférieure à 40 ans.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Franchise sinistre Assurance	10 392	671800
Total	10 392	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Prise en charge formations	1 905
Prise en charge ind journalières Cpam et prévoyance	2 211
Refacturation intragroupe	68 230
Total	72 346

A+ ARCHITECTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 46.000 euros
Siège social : 220 rue du Capitaine Pontal
34000 MONTPELLIER
400 926 879 RCS MONTPELLIER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

Comptes clos le 31/12/2022

.../...

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.067.148 euros de la manière suivante :

ORIGINE
Résultat bénéficiaire : 1.067.148 €

AFFECTATION
A titre de dividendes soit : 1.067.148 €

Le dividende unitaire est de 371,182 euros environ.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous rappelons conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos	Montant des revenus distribués	Revenus distribués non éligibles à la réfaction	Revenus distribués éligibles à la réfaction
31.12.2021	1.250.574 €	/	1.250.574 €
31.12.2020	501.353 €	/	501.353 €
31.12.2019	318.749 €	/	318.749 €

Certifié conforme à l'original par la gérance